



*Compte-rendu de la réunion du comité aviseur du volet
«Employabilité : axe culturel et artistique»*

Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais

10 avril 2008 à 11 h 30

au 142, rue principale à Gatineau (secteur Aylmer)

PRÉSENCES	ABSENCES
Martine Morissette, CJEO	Louis Mbani, Groupe Percussimo
Caroline Lebel, CJEO	Catherine Minard, Cégep de l'Outaouais
Serge Lafrenière, CJEO	Manon Dufour, École secondaire du Versant
Roxanne Lalonde, CJEO	Gilles Provost, Théâtre de l'île
Alexis Girard-Aubertin, Table jeunesse Outaouais	Florence Mainguy, Ministère de la culture
Geneviève Belzile, Cégep de l'Outaouais	Andrée Daviau, Art au pluriel
Lisette Tondreau, Consultante	Agnes Tremblay, CRCO
Jacques Briand, Ville de Gatineau	
Maxime Gauld, Le Petit Chicago	
Manon Tessier, Emploi-Québec	
Simon Gagné, École secondaire du Versant	
Irène Lumineau, Étudiante et Artiste-peintre	
Martin Bruyère, Actumamigo	
Ghislaine Leclerc, Emploi-Québec	

Résumé de la réunion - Mot de bienvenue et présentation des membres

Martine Morissette débute avec un mot de bienvenue. Un tour de table est ensuite réalisé pour que chaque membre du comité aviseur nous informe de leur implication dans le monde artistique et culturel.

Résumé de la réunion - à quoi peut ressembler notre future offre de services ?

Caroline Lebel entame la discussion en effectuant un retour sur les festivités de L'Outaouais en fête en y expliquant l'implication du CJEO. Serge Lafrenière poursuit sur la même note en expliquant les points forts des festivités : le bénévolat et les artistes de la relève qui se sont démarqués.

Martine ajoute qu'il faut être vigilant avec ce genre d'évènement pour ne pas que le CJEO soit perçu comme un spécialiste en gestion de la scène, mais bien un spécialiste dans l'accompagnement des jeunes artistes dans leur projet. Un point important fût soulevé soit qu'aucun cachet n'est attribué pour les jeunes artistes qui participent aux festivités de l'Outaouais en fête en participant

André Daviau entame la discussion en expliquant que du côté des arts visuels, l'artiste est souvent étudiant.

Irène Lumineau appuie cette affirmation en exposant le sujet de l'abandon chez le jeune étudiant qui ne supporte pas l'encadrement des enseignants et n'apprécie pas la discipline. Le taux d'abandon chez les étudiants est extrêmement élevé.

Maxime Gauld soutient l'hypothèse que le jeune artiste est souvent un étudiant qui parfois essaie de vivre de son art en débutant des études dans son milieu artistique, mais qui abandonne, car, justement il n'apprécie pas l'encadrement, mais, souvent les artistes vont étudier dans un domaine comme l'administration et ils vont simplement faire de leur art un passe-temps.

Louis Mbani nous informe du milieu des percussions. Il affirme que les gens sont très passionnés de leur art, mais ne connaissent pas les risques. Ce sont des gens qui n'ont pas fait d'étude collégiale ou autre ou n'ont tout simplement jamais entrepris d'étude dans le domaine. Il poursuit la discussion en exposant le fait que l'artiste se demande fréquemment quel est son statut, est-il un amuseur public, est-il un travail autonome ? Dans le domaine des percussions, les gens sont très marginaux, la perception des autres est difficile, car, c'est un domaine encore ignoré. Le transfert de connaissance se fait de personne en personne.

Maxime Gauld évoque que tous les artistes sont des travailleurs autonomes, il faut qu'ils apprennent à gérer leur entreprise.

Manon Dufour soutient l'affirmation que le regard des autres est très négatif, mais il est encore plus négatif du côté des parents, comme ils ne connaissent pas le réseau des arts, ils ont une très mauvaise vision.

Manon Tessier poursuit en parlant du statut des artistes du projet jeunes volontaires. Comme se sont des jeunes en difficultés d'apprentissage, ils ont de la difficulté à articuler leur projet, se sont des gens qui veulent vivre de leur art, mais ne peuvent pas être aux études à temps plein donc, finalement, ils vivent leur rêve pendant 2 ans avec le projet et ensuite ils n'ont plus de soutien.

Agnes Tremblay révèle que les jeunes artistes doivent prévoir leur plan professionnel, ils se posent souvent la question « comment je vais vivre ? ». Suite aux études universitaires, ils entament un début de carrière parfois très difficile, car ils croient débiter en glorieux.

Lisette Brisebois poursuit en témoignant que l'artiste doit être entouré et qu'il faut l'informer sur d'autres parallèles à la vie du métier d'artiste. Il n'y a pas de relève avec les lieux de diffusion, les jeunes veulent tous avoir la carrière de Céline Dion.

Martine Morissette pose maintenant la question suivante « Peut-on parler du plan B avec un artiste sans pour autant lui enlever le goût de vivre de son art ? »

Manon Dufour affirme qu'il faut leur dire la réalité au départ. Il faut leur mentionner la différence entre le rêve et la réalité même si cela peut changer leur plan. Ils ne doivent pas commencer une carrière en croyant suivre les traces de Céline Dion.

Maxime Gauld ajoute qu'ici la région est riche et que les métiers d'arts sont mal perçus, car, les gens qui choisissent de vivre de leurs arts gagnent des salaires médiocres, mais, il faut sensibiliser les gens qu'il ne faut pas être gêné de son statut, car, gagner sa vie avec un métier qui nous passionne est le plus beau des salaires. Il mentionne aussi qu'il faut absolument parler du plan B, mais de faire attention pour ne pas le décourager, car, souvent c'est de cette manière que les gens se tournent vers un autre domaine d'étude.

Louis Mbani soutient l'affirmation de Maxime, il ne faut pas diviser métier et passion, mais de bien expliquer les choses pour que les gens joignent les deux.

Irène Lumineau poursuit la discussion en énonçant le point commun des artistes « être aimé et se le faire dire », les artistes ont besoin de valorisation. Plus l'artiste est valorisé et plus la production va augmenter. Les arts sont un domaine très individualisé, il y a beaucoup de jalousie.

Agnes tramblay tourne la discussion sur le sujet du mentorat. Elle affirme que les gens ne veulent pas être des mentors.

Maxime Gauld poursuit sur le même sujet en indiquant qu'il serait favorable d'accompagner le participant vers des stages en milieu de travail et non solliciter le mentorat.

Serge Lafrenière continue en partageant une petite anecdote personnelle : «Serge a déjà été abordé pour montrer à un jeune adulte le métier de «DJ». Durant une soirée qu'il devait animer, le jeune homme c'est vite découragé du métier lorsqu'il a remarqué que le métier ne comportait pas seulement d'être la vedette de la soirée, mais qu'il devait aussi ramasser les fournitures à 3 h du matin» bref, il faut montrer la réalité du métier aux jeunes. Il ajoute en expliquant le travail qu'il effectue présentement avec les artistes à l'élaboration de leur portfolio, mais qu'ils sont parfois freinés par le manque de documentation des participants.

Martine Morissette continue la discussion en expliquant qu'au CJEO, l'Avenue internationale a mis sur pied de 5 à 6 exemples de statut de jeunes adultes pour pouvoir mieux identifier le portrait général du jeune voyageur. Cela permet d'identifier et de connaître davantage les différentes personnalités des participants qui veulent aller à l'étranger et de mieux le diriger dans ces explorations. Il serait peut-être intéressant de créer la même façon de faire avec nos jeunes artistes ? Elle maintient la parole en demandant si le volet culturel et artistique risque d'empiéter sur la mission de d'autres organismes de la région.

Lisette Brisebois mentionne qu'il n'y a pas vraiment d'autre organisme qui effectue ce genre de tâche. Il y a le RASO mais, cet organisme est pour les artistes qui débudent leur carrière tandis que le CJEO débute avec le jeune artiste au tout début de sa démarche.

Martine Morissette invoque alors une possibilité de partenariat entre le CJEO et le RASO...

Résumé de la réunion – Dernier tour de table

Maxime Gauld dénonce le manque de production des artistes, ils ne doivent pas se cacher dans un sous-sol s'ils veulent percer. Ils doivent se faire voir et se faire connaître par tous les moyens, concours, spectacles, expositions, etc.

Andrée Daviau indique que justement les jeunes se demandent comment faire pour percer dans leur domaine et il y a tellement de façon de faire que cela devrait entrer dans les fonctions du conseiller de l'informer.

Louis Mbani pour sa part signale que c'est véridique qu'un artiste est considéré comment un entrepreneur cependant, pour avoir des subventions, il doit être à but non lucratif.

Manon Tessier évoque de nouveau son mécontentement au fait que les participants du programme jeunes en action n'ont pas de support à la suite des 2 ans effectués avec le projet. Ce qui est dommage, car, souvent ils décrochent de leur rêve.

Lisette Brisebois conclue la rencontre en affirmant que les Artistes sont souvent demandés pour effectuer du bénévolat ce qui ne devrait pas être le cas, car, être artiste est un métier. Il faut les éduquer à demander un salaire.

Prochaine rencontre : Jeudi le 19 juin 2008 à 11 h 30

Le comité aviseur suggère de tenir la rencontre au CJEO de Gatineau et si mère nature le permet, un dîner barbecue sera considéré.